

Plan de Déplacements Urbains



Synthèse des Ateliers de Concertation Phase Diagnostic : les enjeux du PDU

A l'occasion de l'élaboration du diagnostic du Plan de Déplacements Urbains d'AgglopoLe Provence, une très large concertation avec les acteurs de l'agglomération a été initiée.

Située au cœur des études, cette concertation sera également mise en œuvre pour les 2 autres phases (scénarios et projet).

Cette première phase de concertation avait pour ambition de nourrir les études sur le diagnostic, à travers le dialogue, les échanges, les expertises et les expériences de terrain.

Les participants aux ateliers avaient pour objectifs :

- d'évaluer les principaux dysfonctionnements,
- de mettre en évidence les actions qui sont déjà menées,
- de soulever les principaux enjeux que devra traiter le PDU.

La présente synthèse de la concertation intègre les travaux des ateliers thématiques de concertation, représentatifs de la vie citoyenne du territoire et les enrichissements de l'atelier de réflexion composé d'élus d'AgglopoLe Provence.

LES ATELIERS THEMATIQUES DE CONCERTATION

6 groupes de travail, représentatifs de la vie associative et professionnelle de l'ensemble du territoire ont été mobilisés, dans le cadre d'un système d'échanges transparent et interactif.

Le déroulement des ateliers

Les 6 ateliers ont été animés par Patrick Canillade, Directeur du Projet PDU, Aurélien Trescazes Assistant du Projet PDU d'AgglopoLe Provence et Philippe Di Scala, du Bureau d'études Rete/Horizon Conseils/Chiappero/Stratis.

Dans chaque atelier, une mise à niveau de tous les participants a été réalisée, sur :

- le fonctionnement d'AgglopoLe Provence (territoire, missions...),
- le PDU mode d'emploi (cadre juridique, orientations...)
- la démarche du PDU d'AgglopoLe Provence (élaboration, processus de décision, démarche de concertation, communication).

Les débats ont ensuite été amorcés à partir d'un guide de réunion, envoyé à chaque participant au préalable, comprenant des problématiques sur les orientations générales du PDU et les thématiques à chaque atelier.

Les 6 ateliers thématiques de concertation se sont déroulés de novembre à décembre 2005 au CMAC de Salon :

- Transport public : 25 novembre de 18h à 20h
- Centres-villes et centres-villages : 28 novembre de 18h à 20h
- Modes doux et environnement : 5 décembre de 18h à 20h
- Sécurité routière : 29 novembre de 18h à 20h
- Déplacements scolaires : 6 décembre de 18h à 20h
- Pôles d'attractions économiques, commerciaux et touristiques (ex Zones d'activités et commerciales) : 9 décembre de 18h à 20h

Au total, plus de 120 acteurs, représentatifs de l'ensemble du territoire ont pu s'exprimer et débattre :

- Techniciens des villes et de l'agglomération : 36%
- Partenaires institutionnels "naturels" (DDE, Police, Gendarmerie, Airfobep, CG13, INRETS, SNCF, transporteurs, parents d'élèves...) : 24%
- Acteurs de la vie citoyenne désignés par les 17 maires (associations, entreprises, comités de quartiers...) : 40%

Une démarche constructive pour des échanges de qualité

Globalement, on peut souligner la grande qualité des échanges, avec des participants nombreux et motivés, souhaitant s'intégrer dans une démarche constructive, étant parfois critiques, mais évitant les polémiques personnelles, pour se recentrer sur des enjeux communautaires.

Pour chaque atelier, un compte-rendu a été réalisé, intégrant également les remarques formulées sur les guides de réunion, remis aux organisateurs en fin d'atelier ou par courrier, par les participants qui le souhaitaient.

L'ATELIER DE REFLEXION

L'Atelier de Réflexion était le deuxième niveau de la concertation du PDU d'Agglopoie Provence. Il est composé de 59 élus désignés par les 17 Maires.

Son organisation, de type forum, devait permettre d'informer les élus et de les faire débattre sur les travaux des ateliers thématiques de concertation.

L'objectif de l'atelier de réflexion, en phase diagnostic, était d'éclairer les enjeux du PDU proposés par les ateliers thématiques ainsi que par les orientations politiques et les projet de chaque commune.

Le déroulement des ateliers

Cet atelier a été animé par Patrick Canillade, Directeur du Projet PDU, et Philippe Di Scala, du Bureau d'études Rete/Horizon Conseils/Chiappero/Stratis. Il a également été précédé d'une mise à niveau sur le PDU mode d'emploi et la démarche du PDU d'Agglopoie Provence.

L'atelier de réflexion s'est déroulé en 2 phases au CMAC de Salon :

- Lundi 19 décembre 2005 de 18h à 20h : enjeux pour le transport public et les centres-villes et centres-villages
- Mercredi 11 janvier de 17h30 à 20h : enjeux pour les modes doux et environnement, la Sécurité routière, les déplacements scolaires et les Pôles d'attraction économiques, commerciaux et touristiques

Les enjeux, ou attentes fortes de la concertation du PDU, ont été modifiés et approuvés par les membres de l'Atelier de Réflexion.

UNE AMBITION PARTAGEE POUR LE PDU D'AGGLOPOIE PROVENCE

> Les conditions du succès du PDU

En préalable, pour une très large majorité des participants des ateliers, la réussite du PDU d'Agglopoie Provence est conditionnée par une modification profonde des habitudes de déplacement, notamment la dépendance à la voiture des habitants de l'agglomération :

- par des mesures et des aménagements contraignants,
- en offrant d'autres alternatives aussi efficaces et pratiques, notamment pour les courtes distances ou les villages éloignés,
- en imaginant des chaînes de déplacements utilisant plusieurs modes (intermodalité),
- en éduquant par le dialogue, la concertation et l'information.

> 3 dimensions incontournables à prendre en compte pour le PDU

Une dimension sociale :

Il s'agira d'offrir des alternatives efficaces pour les personnes «non véhiculées» : demandeurs d'emploi, jeunes, personnes âgées, PMR...

Une dimension territoriale :

L'aménagement du territoire et les déplacements sont intimement liés.

Il est donc nécessaire d'aménager le territoire équitablement : limiter l'extension des villes, réoccuper les centres-villes et villages, limiter le zonage monofonctionnel en mixant les usagers et les activités (zones logements, emplois, services)

Une dimension extracommunautaire :

Agglopoie Provence est un territoire largement ouvert. Le PDU devra contribuer également à améliorer les liaisons vers l'extérieur de l'agglomération.

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LE TRANSPORT PUBLIC

L'offre de transports en commun (réseau d'agglomération)

- > Offrir une offre de Transports en commun compétitive face à la voiture : une offre complète, fiable et pratique
- > Valoriser les transports en commun, notamment pour les déplacements domicile-travail
- > Améliorer la couverture du nord de l'agglomération, avec une offre adaptée (Transport à la Demande ?)
- > Etudier les créations de nouvelles liaisons (Salon-Berre, Berre-Saint Chamas, Miramas...)

L'information

- > Informer/Communiquer sur la lisibilité du réseau

Les partenariats

- > S'appuyer sur des partenariats (taxis) pour répondre à des besoins spécifiques, non pourvus par le réseau actuel
- > Développer des Plans de Mobilité Entreprises sur les pôles générateurs d'emplois

L'accessibilité à tous des transports en commun

- > Offrir des alternatives efficaces pour les personnes «non véhiculées» : demandeurs d'emplois, jeunes, personnes âgées...
- > Offrir une offre de transports en commun adaptée aux besoins des PMR
- > Prévoir l'équipement du parc du réseau en véhicules accessibles aux PMR

Le réseau ferré et l'intermodalité

- > Favoriser la complémentarité train/bus avec des systèmes d'échanges performants
- > Renforcer certains axes ferrés vers l'extérieur d'Agglopro Provence
- > Créer un pôle d'échanges multimodal à la gare de Salon
- > Envisager des parcs de rabattement à l'entrée des grandes villes (Salon notamment), associés à des navettes pour désengorger le centre

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES CENTRES-VILLES ET CENTRES-VILLAGES

La qualité de vie et l'attractivité

- > Permettre le retour des habitants dans les centres-villes et villages
- > Maintenir l'activité commerciale des centres en garantissant leur accès et leur convivialité aux visiteurs
- > Avoir des offres de stationnement différenciées selon les usages : résidents, salariés, visiteurs

La circulation dans les centres

- > Supprimer le trafic de transit au profit de la sécurité dans les centres-villes
- > Modifier les habitudes de déplacements et l'usage systématique de la voiture pour les déplacements de courte distance
- > Organiser mieux les livraisons de marchandises dans les centres-villes pour limiter leurs nuisances et les conflits d'usage sur voirie

La place des autres modes dans les centres

- > Offrir une offre en transports en commun plus facile et mieux adaptée aux besoins : navettes, parcs périphériques...
- > Restituer l'espace aux piétons et aux Personnes à Mobilité Réduite dans les centres-villes : trottoirs, cheminements, mobiliers, accès aux équipements...
- > Sécuriser l'usage du vélo en ville
- > Développer des infrastructures vélo adaptées dans les centres-villes : parcs à vélo, location...

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES MODES DOUX ET L'ENVIRONNEMENT

La place des modes de déplacements dans les communes

- > Réduire certains déplacements automobiles au profit des modes doux pour les déplacements courts, scolaires...
- > Mieux partager la voirie entre tous les modes de déplacements
- > Favoriser le choix de modes de déplacements différents de la voiture

Les modes doux dans les communes

- > Favoriser l'usage quotidien du vélo (travail) par la sécurisation et la continuité d'itinéraire
- > Améliorer la sécurité des déplacements vélo en les insérant mieux dans la circulation
- > Mieux répartir l'espace public en faveur des piétons dans les centres-villes et villages
- > Poursuivre et amplifier les efforts pour les PMR
 - Accessibilité des équipements publics (établissements, transports en commun)
 - Traitement des espaces publics des communes : trottoirs, traversées, cheminements, respect du stationnement réservé...

Les économies d'énergie

- > Développer les économies d'énergie pour les collectivités (parc à vélo, énergies propres, véhicules électriques...)
- > Contraindre l'usage de la voiture dans les centres-villes
- > Inciter les habitants et entreprises de l'agglomération à utiliser des modes de déplacements collectifs (transports en commun, transport d'entreprise, covoiturage...)

La pollution sonore

- > Lutter contre le bruit routier, notamment celui des 2 roues motorisés. Le bruit est la pollution qui touche le plus de français,
- > Limiter le trafic de transit dans les centres-villes et villages
- > Réduire la vitesse dans les centres-villes et villages (zones 30)

La préservation de l'environnement

- > Mettre en place des mesures efficaces en cas d'alerte à la pollution atmosphérique
- > Préserver notre cadre de vie en maîtrisant la création de nouvelles voies routières et l'élargissement des voies existantes
- > Mettre en œuvre des partenariats pour créer un réseau d'axes verts touristiques et de loisirs, réservés aux modes doux
- > Favoriser le développement des énergies propres, notamment pour les collectivités

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LA SECURITE ROUTIERE

Les zones à risque

- > Aménager les zones à risques et leur environnement sur les voies interurbaines : RN113, RN7, départementales
- > Traiter les entrées de villes pour réduire les risques d'accident
- > Sécuriser les traversées de villes et villages

Les publics sensibles

- > Protéger les usagers les plus vulnérables (enfants, piétons, vélos, 2 roues motorisés...)
- > Modifier les comportements des conducteurs envers les autres modes de déplacements
- > Mener de front des actions de prévention/information et de contrôle/répression

La sensibilisation des scolaires

- > Renforcer les actions de sensibilisation dans les établissements, en partenariat avec les acteurs de la sécurité routière
- > Prolonger la sensibilisation sur la sécurité routière dans les lycées, les centres d'apprentis et vers les parents

Le stationnement

- > Lutter contre le stationnement illicite et ses nuisances pour les autres usagers
- > Tendre à supprimer le stationnement sur trottoir (licite et illicite) sur l'ensemble du territoire

La coordination des acteurs

- > Coordonner l'ensemble des acteurs du territoire : un référent sécurité routière à AgglopoLe Provence
- > Partager les informations entre tous les acteurs

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES DEPLACEMENTS SCOLAIRES

Les déplacements des scolaires (écoles primaires)

- > Sécuriser l'usage du vélo et de la marche à pied par des aménagements adaptés sur les circuits zones d'habitat/établissements
- > Développer les parcs à vélo sécurisés dans les établissements (pour les élèves et les enseignants)

> Eduquer sur les déplacements urbains les élèves et les parents, en développant les opérations dédiées aux modes doux : Pédibus et Vélobus

Les abords des établissements

- > Aménager les parvis des établissements en espaces de convivialité et d'échanges
- > Réduire, voire interdire les abords des écoles aux voitures

Les transports scolaires (collèges/lycées)

- > Concilier au mieux la sectorisation scolaire avec les transports scolaires sur le territoire d'Agglopoie Provence
- > Offrir des solutions complémentaires plus pratiques (minibus) dans la journée
- > Harmoniser les horaires des établissements avec les horaires des transports scolaires
- > Lutter contre l'incivisme dans les transports scolaires
- > Limiter les disparités tarifaires entre les élèves des communes d'Agglopoie Provence
- > Favoriser la concertation et les échanges entre tous les acteurs (Agglopoie, Académie, Conseil Général, Conseil Régional, communes, établissements, fédérations de parents, transporteurs...)

Les déplacements des étudiants

- > Améliorer l'offre, la tarification et la desserte en train ou autocar vers les principaux pôles universitaires (Aix, Avignon, Marseille...) pour les étudiants

LES PRINCIPAUX ENJEUX POUR LES POLES D'ATTRACTION ECONOMIQUES COMMERCIAUX ET TOURISTIQUES

L'accès aux pôles d'attraction

- > Améliorer la signalisation routière des zones d'activités
- > Réduire les perturbations sur la circulation aux heures d'entrées/sorties et aux périodes touristiques

La desserte des pôles d'attraction

- > Améliorer la desserte en transports en commun du Centre Hospitalier de Salon, pour les salariés et les visiteurs
- > Offrir une réelle desserte en transports en commun des pôles pour les salariés et les demandeurs d'emploi
- > Favoriser l'usage des transports en commun pour les «courses plaisir»
- > Réduire les déplacements vers les commerces en favorisant les livraisons à domicile

Le transport des salariés et des marchandises

- > Permettre la mutualisation des moyens (livraisons et déplacements des salariés)
- > Etablir un diagnostic des besoins des entreprises sur l'ensemble du territoire
- > Engager un dialogue avec les grandes entreprises, y compris hors Agglopoie Provence, pour mettre en place des Plans de Déplacements Entreprises.

Ces enjeux ou attentes fortes de la concertation ont été pris en compte par le Bureau d'Etudes dans le diagnostic, qui sera soumis aux Comités du PDU, puis au Bureau et au Conseil Communautaire pour validation.

La prochaine phase de concertation sera articulée autour des Scénarios/Recherches de solutions. Elle se déroulera en Mai/Juin 2006. A cette occasion, le diagnostic sera présenté aux membres des ateliers.